

Association des Naturalistes

Secrétariat
Administration

21, Rue Le Primitice
FONTAINEBLEAU
(S.-et-M.)

de la Vallée du Loing
et de la Forêt de Fontainebleau

Trésorerie

C. C. POSTAL
PARIS 569.34
Ass. des Naturalistes
FONTAINEBLEAU

FONDEE LE 20 JUIN 1913

Tome XXVIII - N° 10

BULLETIN MENSUEL
39° Année

Octobre 1952

EXCURSIONS

DIMANCHE 28 SEPTEMBRE, La Grande Vallée, les Ventes à la Reine, La Gorge aux Loups (Forêt de Fontainebleau); Mycologie, sous la conduite de P.Doignon, en liaison avec les Naturalistes Parisiens. Rendez-vous à la gare de Bourron-Marlotte à 10 h.11, à 1 (arrivée du train partant de Paris à 8 h.55 (Melun 9 h.28, Fbleau 9 h.44; changement à Moret). Retour par les Ventes Bourbon, les Sentiers d'Avon et la gare de Fbleau (vers 18 h.).

Les EXCURSIONS MYCOLOGIQUES se poursuivront chaque dimanche du mois d'octobre suivant les conditions de poussée des Champignons. Heure et lieu de chaque rendez-vous sont régulièrement publiés dans la Presse régionale et affichés dans la vitrine du Syndicat d'Initiative de Fontainebleau.

DIMANCHE 9 NOVEMBRE, Les Trois Pignons, le Gros Buisson, les Grands Feuillards (Massif de Fbleau); Mycologie, Géologie, sous la conduite de P.Doignon, en liaison avec les Naturalistes Parisiens. En autocar au départ de Paris et Fontainebleau. Renseignements au bulletin de Novembre.

SECRETARIAT

ADHESIONS NOUVELLES.- Mme Marie NARDY, Professeur honoraire de collège, Dormelles, par Montereau (S.& M.); Ornithologie; présentée par J. Lasnier.
André PONGE, Ingénieur, 6 rue Léon Bonnat, Paris 16° et Villa Bura, 5 rue Maréchal Foch, Bourron-Marlotte (S.& M.); présenté par P.Doignon.

MEMBRE BIENFAITEUR.- Notre collègue André Ponge s'est fait inscrire comme membre bienfaiteur pour 1952 (cotisation de 1.000 fr.).

UNE THESE SUR LA PEDOLOGIE DE LA VALLEE DU LOING.- Un jeune pédologue averti à qui l'on doit plusieurs travaux sur "le potentiel d'oxydoréduction des sols", "la pectographie des colloïdes des sols" et divers mémoires de géologie régionale, M. Jacques DUPUIS, Ingénieur agronome, Assistant d'Agrogéologie à l'Institut national Agronomique, vient de soutenir avec succès en Sorbonne, pour obtenir le grade de Docteur es-Sciences naturelles, une thèse intitulée: "Contribution à l'étude des sols du Gâtinais". Cet important travail est entièrement et exclusivement consacré à notre territoire d'études puisqu'il concerne tout le bassin du Loing moyen et inférieur et le massif de Fontainebleau. Nous sommes heureux de publier, dans le présent bulletin (pp. 93-95), en primeur, un résumé de cette étude rédigé par l'auteur lui-même qui nous en réservera ultérieurement une analyse plus complète en attendant la publication de cet intéressant ouvrage.

PROTECTION DE LA NATURE

LE PLUS SAISSANT DE NOS SITES FONTAINEBLEAUDIENS: LES 3 PIGNONS.- Ainsi que nous en avons rendu compte au précédent bulletin (p.83), la Commission départementale des Sites de Seine-et-Marne a été appelée à émettre un avis concernant l'achat par l'Armée du domaine de Bois-Rond (Région des 3 Pignons). Nous avons été 7 à voter contre, dont notre ami André Billy. Personnellement, j'ai cru devoir, au nom de notre Association, prendre la même attitude et je m'en suis expliqué peu après dans la Presse. Notre prochaine excursion du 9 novembre 1952 aux Trois Pignons, avec nos collègues Parisiens, me donne l'occasion de préciser ici cette position.

La région des Trois Pignons est un des sites les plus curieux de notre région, presque totalement inconnu il y a encore une dizaine d'années sauf d'un petit nombre d'amateurs de plein air et de nature sauvage. Il occupe 4.500 hectares entre Arbonne, Milly, Noisy-sur-Ecole, Le Vaudoué et Achères-la-Forêt. Dans son ouvrage "Le Massif de Fontainebleau" aujourd'hui devenu le vade-mecum des pédestriens, notre collègue Jean Loiseau a étendu, dès 1935 le sens restreint de "3 Pignons" à toute la région, entérinant un usage déjà répandu dans le monde naturien.

Le relief y est plus tourmenté, les sites plus caractéristiques, les aspects plus variés qu'en Forêt de Fontainebleau. On y trouve un ensemble de paysages d'une beauté grandiose, plus attachants, plus sauvages que ceux de Franchard, d'Apremont ou du Long Rocher. C'est le pays de la solitude, du silence, des immensités chaotiques. Si vous l'abordez par Bois-Rond (J) (Voir carte page suivante) ou par la platière des Cavachelins (I), vous n'y rencontrerez ni trace de civilisation, ni servitude aucune; vous pourrez, comme nous le faisons souvent depuis 20 ans en parcourir pendant une journée entière les landes de Bruyère magnifique ou de Genets odorants, les Pinèdes maintenant brûlées, les immenses chaos de grès hors de tout sentier sans voir une clôture, une carrière, ni même - c'est fréquent - un humain.

C'est déjà pour cela que nous avons fait classer le site en 1943, avant que l'incendie du 23 Juillet de cette même année ne ravage 1100 hectares de Pinèdes, accusant le relief, l'aridité de tout le massif, y ouvrant un horizon grandiose. Actuellement, une jeune forêt de Bouleaux et de Trembles se reconstitue sur les pentes, en attendant le Pin maritime qui réapparaît.

Des Cavachelins, vous gagnez une échancrure entre le Mont Rouget (N) et les Gros Sablons (H). Au col, brusquement, apparaît l'immense cirque des 3 Pignons, étrange, saisissant. Rien de tel n'existe en Forêt de Fontainebleau, ni les sables sahariens du Rocher Fin (L), ni le pic escarpé du Guichot (Q), ni la silhouette des 3 Pignons (G) prolongée par un quatrième, le Mont Pivot (T), ni la lande du Cul de Chien (K), ni les gorges du Larris qui Parle (B) ou de la Gorge aux Chats (A), ni la longue Vallée de la Mée (P). A travers ces vallées, ces monts, ces rochers, ces "moors", mille curiosités rochassières, d'innombrables points de vue différents; et ce plaisir profond, tonique, de la marche en terrain libre, comme aux premiers âges... Au centre même, du sommet du Petit Dôme (L), la vue panoramique est de toute beauté. A l'E. se découpe la profonde entaille de la Vallée Chaude (O), entre le Rouget et le Rocher de la Tortue (M); au S., la Garenne d'Achères (S), les clochers de Noisy et du Vaudoué enfouis dans un océan de verdure; au N., l'immense platière de la Vallée close (F) et du Père Poteau (C).

Le Massif des 3 Pignons n'est pas un site humain, c'est un lieu de farouche austérité, âpre et désertique, un pays de détente, de liberté. Sa protection n'a d'autre but que de le préserver d'une contamination humaine afin que la nature y reste chez elle, que l'on puisse s'y retremper au sein d'un paysage originel, dans le silence et le culte de la beauté farouche détruite partout ailleurs dans la région parisienne par le mauvais goût de la civilisation.

Pierre DOIGNON.

PÉDOLOGIE

CONTRIBUTION A L'ETUDE DES SOLS DU GÂTINAIS.- Notre étude porte sur les sols du Gâtinais, région qu'encadrent la Beauce, la Forêt d'Orléans, la Puisaye, le Sénonais, la Brie et le Hurepoix. C'est une région sans unité où l'on distingue plusieurs contrées naturelles: la Forêt de Fontainebleau et le Pays de Bière, surtout caractérisés par le développement des formations stampiennes; le Gâtinais Beauceron établi sur un plateau de Calcaire de Beauce; le Gâtinais du Sud-Ouest généralement sableux et très humide mais parfois calcaire et sec; le Gâtinais oriental rendu souvent humide par son sous-sol argileux riche en silex; et la Vallée du Loing.

Le Pagus Vastinensis de l'époque franque était un pays de gâtine humide et stérile, mais au cours de l'histoire le Comté du Gâtinais engloba des régions très différentes. Aujourd'hui le terme ne désigne plus, dans son acception populaire, que le pays de l'ancien vignoble.

Les techniques utilisées sont celles habituellement employées en pédologie.

Géologie du Gâtinais.- Les sols du Gâtinais se sont formés sur des roches-mères très variées: calcaires lacustres, craie, marnes, argiles plus ou moins riches en silex, sables et grès, limons, alluvions et dépôts de pente.

Les couches noires du Stampien supérieur, fréquentes entre les bandes gréseuses, doivent leur coloration à des matières humiques; elles semblent parfois d'origine pédologique et représenteraient l'horizon d'accumulation alliotique d'un podzol post-stampien dont les horizons cendrés auraient été érodés avant le dépôt du Calcaire de Beauce. Ailleurs, elles représentent plutôt une accumulation de matières organiques en milieu marécageux.

Le Calcaire de Beauce chattien contient en faible proportion une argile de type illite. La Mollasse du Gâtinais intercalée entre les calcaires lacustres de Beauce d'Etampes et de Pithiviers présente différents faciès. Dans le Gâtinais Beauceron, c'est un calcaire marneux dont la teneur en carbonate de Ca augmente du Sud au Nord tandis que diminuent les proportions d'éléments siliceux et argileux. L'étude de la fraction argileuse semble montrer qu'elle contient partout de l'Illite, mais également une quantité de kaolinite et d'oxyde ferrique hydraté qui augmente vers le Sud. Ainsi, plus on va vers le Nord, plus cette mollasse ressemble aux calcaires de Beauce.

Tout semble se passer comme si la sédimentation normale dans le lac de Beauce (avec dépôt de calcaire relativement pur accompagné seulement d'une faible quantité d'Illite) avait été perturbée localement et temporairement par l'arrivée d'un fleuve venant du Sud et apportant des éléments terrigènes kaoliniques (probablement formés en milieu acide) et ferriques. L'influence de ce cours d'eau irait en diminuant vers le Nord à mesure que l'on s'éloigne de son embouchure, jusqu'à ce qu'on ne puisse plus distinguer la Mollasse du Gâtinais du Calcaire de Beauce.

Dans le Sud du Gâtinais Beauceron, la mollasse présente un faciès détritico-grésocalcaire. Dans le Gâtinais du Sud-Ouest se développent des formations sableuses non calcaires ou moins remaniées qui possèdent une granulométrie identique à celle des éléments siliceux de la mollasse grésocalcaire. A ces sables sont associés des colloïdes minéraux formés d'un mélange d'illite, de kaolinite et d'oxyde ferrique. Ces faciès détritiques d'origine fluviatile confirment l'existence d'un fleuve originaire du Sud et venant se jeter dans le lac de Beauce où il apporte des éléments terrigènes, fleuve qui explique les variations de constitution de la mollasse.

Les limons couvrent de grandes surfaces dans le Gâtinais. Les limons du Pays de Bière sont analogues à ceux de Brie, aussi bien par leur granulométrie que par la nature bravaisitique de leurs constituants argileux, mais deviennent plus sableux aux abords des formations stampiennes. On retrouve les sables de Fontainebleau dans leur squelette siliceux. Les limons du Gâtinais

superficiellement décalcifiée porte quelques sols bruns U.

Dans le Gâtinais oriental, les formations argileuses à silex portent le plus souvent des sols lessivés faiblement podzoliques V_2 et les sables et cailloutis à chailles roulés plus perméables des sols podzoliques V_1 . Au N. de la Cléry, les limons non calcaires donnent des sols bruns lessivés N_1 et au S. des sols lessivés proprement dits N_1V_2 sous culture ou lessivés faiblement podzoliques V_2 sous forêt. Les calcaires portent des rendzines dégradées ou des sols bruns calcaires tandis qu'on retrouve dans la région des formations stampiennes les sols du Pays de Bière. Les formations argileuses à silex donnent généralement des sols trop humides où drainage et assainissement sont les deux spéculations agricoles d'avenir.

Dans la Vallée du Loing, les alluvions modernes portent des sols alluviaux à gley et les alluvions anciennes des sols alluviaux plus évolués en raison de la perméabilité de la roche-mère. La craie affleure sur les versants et donne naissance à une nouvelle chaîne continue de sols.

Nous avons cartographié tous ces sols à l'échelle 1/200.000°.

Dans le Gâtinais, il paraît exister une certaine corrélation entre le paysage rural et le type de sol. Les sols bruns lessivés N_1 ou bruns faiblement lessivés N_2 sur limon des plateaux correspondraient à des plaines ou des campagnes tandis que les champagnes ont des sols de rendzines. Les forêts sont localisées sur des podzols P et les sols podzoliques V, et les garennes sur des sols ferrugineux P sableux et perméables. La Gâtine caractéristique du Gâtinais à l'origine est le type de paysage correspondant sur des sols lessivés légèrement podzoliques V_2 au bocage boisé qui occuperait en principe les sols lessivés N_1V_2 et N_1 sur sous-sol imperméable.

Jacques DUPUIS.

GEOLOGIE

UN EFFONDREMENT DU SOL A FONTENAY-SUR-LOING DECOUVRE UNE RIVIERE SOUTERRAINE.- Le 7 Juillet 1952, au grand étonnement des habitants de Fontenay-sur-Loing, le débit de la fontaine municipale s'arrêta brusquement pendant plusieurs heures et les deux jours qui suivirent l'eau apparut boueuse sans que l'on sache pour quelle raison. Ce n'est que dix jours plus tard que l'on eut l'explization de ce phénomène.

Le 17 Juillet, en effet, un cultivateur du pays, M.Lelièvre, travaillant sur le plateau qui arrondit sa croupe à l'E. de Fontenay, entre le Loing et la Cléry, aperçut une ouverture circulaire de 3 m. de diamètre environ correspondant à un récent effondrement du plateau. On sait depuis longtemps que toute la région de Fontenay-~~W~~ possède un sous-sol abondamment pourvu d'eau. Le Loing, la Cléry ont de tout temps un débit particulièrement important. A Fontenay, la fontaine St Victorien qui sourd à la hauteur du cimetière atteint déjà un mètre de large dès la propriété Pouget; un autre bras alimente l'eau du lavoir et jamais, de mémoire d'homme, le débit de ce ruisseau et de la fontaine n'a accusé le moindre fléchissement. La Cressonnière, par ailleurs, est alimentée par 17 sources. Le sol du plateau, peu consistant, est connu comme composé d'un peu de terre arable, de sable, de cailloux, d'argile et de marne.

L'éboulement a reçu la visite de plusieurs techniciens: MM. le Viavant et Courmont, Ingénieurs des Mines à Paris et Orléans; Garnier, puisatier à Châlette, etc. L'exploration fut sommaire car l'état du terrain ne permet pas de descendre dans le gouffre; le sol est friable et ne tenait à ce moment que grâce à l'extrême sécheresse. On s'aperçut cependant que le trou affecte intérieurement la forme d'une amphore. Son plus grand diamètre est à quelques mètres au dessous du niveau du sol, il diminue ensuite et sa forme est sensiblement celle d'une vis au pas très faible. Au fond, dans les premiers jours, on aperçevait l'eau d'une rivière. Depuis, de nouveaux éboulements se sont produits et ont comblé le fond; mais à chaque effondrement la fontaine de

CAPTURE D'UN CHEVALIER GUIGNETTE (ACTITIS HYPOLEUCOS L.) VIVANT A NEMOURS.- Le 21 Août 1952, dans le courant de l'après-midi, une employée de la mairie de Nemours m'a apporté vivant un Chevalier guignette (Actitis hypoleucos L.) trouvé dans l'escalier de l'Hôtel de Ville, au premier étage.

Cet Echassier était fort vif, bien que n'ayant plus que l'aile droite, la gauche étant sectionnée en haut de l'humerus, à la partie s'attachant à l'omoplate; blessure fraîche, mais sans trace de sang coagulé autour, ni tachant cà et là les plumes. Comment expliquer ce fait des plus curieux étant donné l'endroit de sa capture? Aucun Echassier ne peut être blessé en pareil lieu par un chasseur; de plus il ne pouvait plus voler et se serait difficilement promené dans les rues. Quel chat ou quel épervier aurait "opéré" ainsi cet Oiseau sans l'occire?

Il me paraît donc fort probable que ce Chevalier guignette a heurté les fils électriques nombreux à cet endroit et sera tombé dans la cour de la mairie d'où il aura gagné pédestrement en sautillant l'escalier et ses marches. J'ai déjà observé plusieurs fois des Perdrix volant vite se heurter à des fils à haute tension en bordure de champs et tomber raides, assomées; l'une d'elles, un jour, était même décapitée. Il se peut que l'aile accrochée ait été arrachée ou, ne tenant plus qu'à un muscle, ait été saisie par quelqu'un et lui soit restée dans la main; d'un chat, le fait serait plus hasardeux.

J'ai gardé ce Chevalier dans ma chambre la fin de la journée et la nuit; je lui avais donné auparavant deux Lombrics coupés en morceaux et l'avais fait boire à l'aide d'une grande allumette. C'était un plaisir de le voir trotter comme une souris sous tous les meubles, s'arrêter et se balancer à la façon des Bergeronnettes, mais avec un mouvement plus accentué et plus gracieux, sautillant avec légèreté sur tous les objets faisant saillie, picorer même les fleurs rougeâtres d'un tapis! Le lendemain, le voyant si alerte je l'ai emmené et lâché sur les bords du petit rû de Doyer où, aussitôt les pattes dans l'eau, il se mit à boire et à chercher de petites larves.

Le Chevalier guignette est un de nos plus petits Echassiers; il ne mesure que 20 centimètres du bout du bec (2,5 cm.) au bout de la queue qu'il a courte (5 cm.). Ses pattes sont verdâtre clair, ses tarses mesurent 2,5 cm. environ. On le distingue facilement du Chevalier cul-blanc (Tringa ochropus L.) qui est plus grand (23 cm.). Ses sus-caudales sont blanches, d'où son nom. Le guignette a le dessus du dos mordoré à reflets cuivrés et au repos son balancement est caractéristique. Il fréquente les bords des ruisseaux, préférant les eaux douces aux salées. C'est un migrateur estival répandu dans toute la France; il niche même en val de Saône, dans le Puy de Dôme, l'Ain, la Haute Saône et probablement dans d'autres localités. Sa nourriture consiste en vermisseeaux, insectes, etc.

C'est, avec le Chevalier cul-blanc, les deux Echassiers qui fréquentent l'été nos cours d'eaux à l'intérieur des terres. On le rencontre sur le déversoir des moulins de la Vallée du Loing; mais nous le voyons rarement sillonner de jour nos rivières, à l'opposé du Chevalier cul-blanc qui, lui, de jour et même dans les endroits fréquentés vole en rasant le Loing et en poussant un cri flûté. Mais il ne niche pas dans nos régions.

JEAN LASNIER.

BOTANIQUE

SUR LA PRESENCE D'ATROPA BELLADONA L. EN FORET DE FONTAINEBLEAU.- Il y a environ une dizaine d'années, nous avons découvert au milieu d'une clairière du Mont Saint Germain un pied d'Atropa belladonna. N'ayant pas, à cette époque, situé exactement le lieu de notre trouvaille, il nous fut impossible de retrouver cette plante par la suite. Ce n'est qu'en juillet 1952 que, parcourant cette même région, nous avons pu constater que la Belladone est extrêmement fréquente dans les clairières de la Hêtraie située au Nord de la route

Jacquot, mais ils sont sans avenir en tant que types du faciès. Quelques sujets existent d'ailleurs, sous la futaie, en marge du secteur massacré.

Que deviendra dans les années à venir ce triangle du Gros Fouteau? Sans doute est-il trop tôt pour le dire, car aucune espèce ne peut dominer encore vraiment. Ce secteur devrait normalement évoluer vers la Chênaie, climax actuel du Gros Fouteau. Il existe quelques très beaux sujets de 300 ans environ épargnés par les vandales exploitants de charbonnette, et les alentours sont constitués par une Chênaie très âgée, dépérissante, en cours d'évolution vers la Hêtraie. La présence de jeunes Chênes régénérés naturellement et ayant actuellement dépassé l'âge critique permet d'espérer ce retour au biotope originel.

Pierre DOIGNON & Jean ROUSSEAU.

FLORE DES MARES A SPHAIGNES DES FORETS DU PLATEAU DE BRIE.- Sous ce titre, notre collègue Raymond Gaume vient de publier (Feuille des Natur., 1952, pp.23-26) une étude en partie consacrée aux forêts de notre secteur de recherches (Champagne, Valence en Brie, Villefermoy, Bois de Barbeau, Buisson de Massoury) qu'il explore méthodiquement depuis plus de 30 ans. Lui-même leur a consacré diverses notes dans nos bulletins (Barbeau, 1949, p.84; Villefermoy, 1950, pp.74, 126) ou ailleurs (Bull.Soc.Bot.Fr., 1920, pp.90, 161; 1922, pp.81, 608), Bull.Soc.Sc.Seine & Oise, 1924, p.66) et y dirigea plusieurs excursions de notre Association (juillet 1949 à Barbeau; juillet 1950 à Villefermoy). Après avoir décrit la Scirpaie et la Caricaie des mares de grande dimension, R. Gaume écrit: "Le Buisson de Massoury, situé sur le plateau entre Chartrettes et Fontaine-le-Port, est, à notre connaissance, la localité de Brie qui possède le plus grand nombre de ces mares tourbeuses. Beaucoup d'entre elles présentent de gros îlots spongieux de Sphagnum à divers stades de leur évolution". Et le savant botaniste cite, sur ces îlots lenticulaires, à Barbeau et Massoury: *Sphagnum rubellum* (abondant), *S.recurvum*, *S.subsecundum*, *S.cymbifolium*, *S.plumulosum*, *Aulacomnium palustre*, *Calliergon stramineum*, *C.cordifolium*, *Drosera rotundifolia*, *Menyanthes trifoliata*, *Eriophorum angustifolium*, (dominant), *Rhyncospora alba* (abondant), *Molinia caerulea*, *Betula pubescens*, *Epilobium palustre*, *Carex echinata*, *Calamagrostis lanceolata*, *Polystichum Thelypteris*. Il note aussi *Erica Tetralix* à la marge extrême extérieure des amphibies; une Caricaie et une Scirpaie, ainsi que *Carex canescens*. De Villefermoy, R.Gaume cite: *Calliergon cordifolium* (fréquent), *Carex elongata*, *Sphagnum squarrosum*; et de la Forêt de Champagne: *Drosera rotundifolia*, *Carex rostrata*, *Polystichum Thelypteris*, *Eriophorum gracile*.

FLORE DE LA PLATIERE DE LA MARE AUX COULEUVREUX.- Nous avons analysé (Bull.ANVL 1951, p.119) l'étude phytosociologique consacrée par notre collègue Robert Virot à la Platière de la Haute Borne (Mare aux Coulevreux). Ce botaniste, visitant la localité le 8 juin 1950 et le 15 juillet 1951 en compagnie de nos savants collègues Paul Jovet et Pierre Chouard, mentionne dans sa note 42 espèces dont plusieurs, spécifiques de ce biotope, sont particulièrement intéressantes à signaler pour montrer leur maintien à Fontainebleau: *Ranunculus tripartitus*, *R.hololeucos*, *R.nodiflorus*, *Sagina subulata*, *Spergula Morisonii*, *Trifolium ornithopodioides*, *Sedum villosum*, *Helosciadium inundatum*, *Utricularia cf. neglecta*, *Polygonum minus*, *Alisma ranunculoides*, *Juncus pygmaeus*, *Callitriche cf. pedunculata*, *Illecebrum verticillatum*, *Juncus squarrosus*, *Scirpus fluitans*. R.Virot insiste sur "la richesse exceptionnelle de la localité de la Haute Borne comparativement à des localités plus classiques en voie d'appauvrissement, telles Belle Croix et Frenchard".

OBSERVATION.- Notre collègue Georges Luneau signale avoir observé *Daphne mezereum* dans le Jardin de Diane du Palais de Fontainebleau. Cette *Daphnoïdeae*, introduite en ce lieu, a été signalée à Fbleau par les auteurs anciens (Chevallier 1827; Mérat 1836), mais n'a pas été revue à l'état spontané depuis cette époque (cf. R.Gaume, Bull.ANVL, 1949, p.44).

COMPLEMENT AUX TRAVAUX DE L. WEIL ET F. HERBET SUR LES CANTONS ET LIEUX-DITS DE LA FORET DE FONTAINEBLEAU.- Suite (cf. Bull. ANVL, 1950, pp. 116; 1951, pp. 49, 81, 108, 153; 1952, p. 51).- Grotte du Furet: Cette grotte, creusée de main d'homme dans le Calcaire de Beaucé (Aquitanien) se trouve à l'extrémité W. des Buttes de Franchard, dans la parcelle C8 de la X° Série, non loin de l'intersection de la Rte Ste Eare et de la Rte de Bel-Air. Elle est située à droite de la Rte de Bel-Air; à 90 pas au SW du croisement précité, en direction du Cr du Cul de Chaudron; l'entrée, basse, est bien visible de la route (Pins sylvestres clairsemés à la suite d'un incendie). Sa longueur est de 15 m. environ; sa plus grande largeur de 8 à 9 m. La voûte, qui s'élève peu à peu est soutenue par trois piliers en calcaire dont le diamètre atteint approximativement pour chacun d'eux 60, 80 cm. et 1,10 m. Lampe électrique utilisée pour visiter. Il s'agit manifestement d'une ancienne carrière de calcaire analogue à celle qui est en exploitation à la Fosse à Rateau, en haut de la Rte du Château et dont l'entrée s'est en partie comblée. La redécouverte de cette grotte est due au hasard: le garde forestier Fontaine, du poste de Franchard, dut en agrandir l'entrée fort étroite pour rentrer en possession de son furet non revenu à l'appel.

BARAQUE à Guinet: Construction en pierres signalée par F. Herbet, maintenant en ruine et envahie par les ronces (décembre 1951). Situation: Canton du Rocher de Milly, 12° Série dite de la Haute Borne. A 350 m. W. du Cr du Rocher de Milly, dans l'angle W. formé par la Rte d'Occident et par la Rte de la "Baraque Guinet" (plaque indicatrice). Cette ruine est bien visible des deux routes précitées; elle est portée sur les cartes Denecourt, Colinet, IGN, mais non sur le plan parcellaire des Eaux et Forêts.

Carrefour du Gerfaut: Dans les Gorges du Houx, entre le Cr du Mont Aigu et le Cr de Franchière, à la limite de l'ancienne Série artistique et de la 15° Série; intersection de la Rte du Mt Aigu et de celle du Gerfaut (vieille plaque indicatrice "Gerfaut"). Cette dénomination ne figure sur aucune carte et n'est mentionnée ni par Herbet, ni par Weil.

Chaise à l'Abbé: Ancien petit triage N° 17 du 3° Canton dit de la Cx de St Hérem. Dénomination portée sur la carte de 1809 et sur celle de Denecourt (édit. de 1870); non portée sur la carte Colinet ni sur le plan de l'Aménagement (report de 1931). Situation: Entre la Rte N.7 et le Mt Morillon; environ des Crs du Vert Galant et de la Jeunesse.

Vente aux Moines: "Ancien canton dépendant de la garde de la Cx de St Hérem" (L. Weil). Ce nom figure sur la carte de 1809, mais la nomenclature annexée n'en fait pas mention; il est porté également sur la carte Denecourt (1870) mais non sur la carte Colinet ni sur le plan des E. & F. Situation: Entre la Rte N.7 et le versant W. du Mont Merle.

Rocher Cerise: Nom indiqué sur la carte de 1809; celle de Denecourt ne le signale pas. Situation: Entre les Rtes de Jemmappes, du Rossignol et de la Réserve (VII° Série).

Souille aux Pourceaux: Mentionné sur les cartes de 1809 et Denecourt. Situation: Entre la N.7 et la Rte du Passereau, au Nord et au Sud de la Route de la Réserve (VII° Série).

Roche à Boule: Curieuse roche tripode, de même formation et de même aspect que la Roche Eponge; hors forêt, à quelques mètres au S. de la Rte du Bornage, à proximité du Long Rocher, bien visible de cette route; à 750 m. W. de la Rte de Fbleau à Episy, à l'E. de la borne n° 104. Non loin, à l'W. s'ouvre le sentier dit de "la roche à Boule" menant vers l'"Enfer" de Montigny et croisant le chemin de Croc Marin à Sorques. Cette roche est dénommée sur

